

Monsieur Frédéric VALLETOUX
Ministre délégué en charge de la Santé et
de la Prévention
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Nos ref : 2024.05_007/GTMOST

Marseille, le 19 février 2024

Monsieur le Ministre,

En tant que Ministre de la Santé, vous avez la responsabilité de nommer les membres du comité d'appui pour l'encadrement des Pratiques de Soins Non Conventionnelles (PSNC).

Les Unions Régionales des Professions de Santé Médecins Libéraux (URPS ML) représentent les médecins libéraux français, interlocuteurs privilégiés des ARS ; l'URPS ML PACA, parmi les plus actives, a constitué un groupe de travail MOST (Médecines à Orientation Spécifique Thérapeutique) pour définir et évaluer ces pratiques.

A ce titre nous nous permettons de vous proposer notre contribution aux travaux du comité d'appui du PSNC pour y apporter notre expertise médicale, en tant qu'élus des médecins libéraux.

Notre groupe de travail est attaché à l'approche des PSNC que comme des thérapeutiques et non comme des médecines à part entière ; par voie de conséquence seuls des médecins, compétents pour poser un diagnostic préliminaire, devraient pouvoir les pratiquer.

Ces PSNC, pratiquées par des médecins, devront subir une analyse répondant à un cahier des charges, label qualité à établir (en cours par notre groupe de travail), permettant de vérifier leur crédibilité ainsi que leur innocuité intégrant la notion de perte de chance.

La porte d'entrée pour les dérives sectaires serait la formation et l'ANDPC a éliminé (abusivement ?) de son offre toute action de DPC relative aux PSNC.

Pour mémoire, l'Ordre des Médecins reconnaît certaines PSNC et l'INSERM a validé certaines indications aux PSNC.



37-39 Bd V. Delpuech
13006 MARSEILLE
☎ 04 96 20 60 80

La participation à la mise en œuvre du développement professionnel continu (DPC) fait partie des missions des URPS ML, associations donc légitimes en la matière.

Réguler vaut mieux qu'interdire car rien ne permettra d'endiguer ces pratiques qui ont la faveur de plus de 70% de nos patients qui échapperaient à la médecine scientifique de par la stigmatisation des PSNC.

En vous remerciant de bien vouloir prendre en considération notre proposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos respectueuses salutations.

***Les membres du Groupe de travail MOST
de l'URPS Médecins Libéraux PACA***